



Ordre du jour

Séance ordinaire du 22 février 2021

Conseil d'établissement


École de Ramezay

Lundi 22 février 2021

18h30

Cette rencontre aura lieu de façon virtuelle, via la plateforme Teams, en cliquant sur ce lien :

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum*	#
2. Nomination du secrétaire d'assemblée	#
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	#
4. Mot de bienvenue	
5. Questions du public	
6. Adoption du procès-verbal du CÉ du 23 novembre 2020	#
7. Suivi - Représentant au comité de parents	
8. Budget révisé (adoption)	#
9. Grille horaire 2021-2022 (approbation)	#
10. Grille matières 2021-2022 (adoption)	#
11. Critères de sélection d'une direction d'établissement	
12. Photos scolaires 2021-2022	
13. Points d'information : 13.1. Tutorat et réduction des écarts 13.2. Suivi des élèves en isolement préventif 13.3. Semaine de relâche – Service de garde d'urgence 13.4. Partenariat Pro-Études (campagne de financement)	
14. Varia 	
15. Levée de l'assemblée	#



Ordre du jour

Séance ordinaire du 22 février 2021

- * Quorum : Majorité des membres en poste, dont la moitié des représentants des parents (article 61). Par exemple, si le conseil est formé de 6 parents et de 6 membres du personnel, le quorum est de 7 membres, dont 3 parents.